

4 Mesures contre le changement climatique

Contenu

Les élèves traitent les éventuelles mesures contre le changement climatique.

Objectifs

- Les élèves peuvent nommer l'objectif de l'accord de Paris.
- Les élèves peuvent expliquer la relation entre la stratégie énergétique 2050 et l'accord de Paris sur le climat.
- Les élèves peuvent prendre position sur la mise en œuvre cantonale de la stratégie énergétique 2050 (canton de Soleure) et la justifier par des arguments.

Prérequis

- Principes de base sur le changement climatique

Durée

Principes de base : 20 minutes + approfondir

Matériel

- Fiches de travail, Internet
- PPP

Matériel de base

Le matériel de base se trouve sous www.easyvote.ch/changementclimatique.



Ne ratez aucun matériel didactique:

Inscrivez-vous à la [newsletter d'easyvote-school](#) et ne ratez aucun matériel didactique. Vous trouverez tous les matériels didactiques sur easyvote.ch/school.



Déroulement

Durée	Contenu	Forme sociale	Matériel
10'	Entrée en matière Les élèves se positionnent en classe selon l'axe suivant : <ul style="list-style-type: none">• Je suis d'avis qu'il faut faire quelque chose contre le changement climatique.• Je ne pense pas qu'il faille faire quoi que ce soit contre le changement climatique.• Je ne sais pas. L'enseignant-e récolte les positions auprès des élèves.	Travail individuel	– Fiches avec positions
10'	Principes de base Les élèves lisent le texte « mesures contre le changement climatique ». Il existe diverses façons d'atténuer les effets du changement climatique. Une distinction peut être faite entre les mesures prises par des particuliers, la politique, la recherche et le monde des affaires. Ces domaines peuvent se chevaucher. La stratégie énergétique 2050 est liée au changement climatique. Elle peut être considérée comme une mesure visant à atténuer les effets du changement climatique.	Travail individuel	– FT : Causes du changement climatique
	Option A : Polittalk light Sur la base du matériel didactique sur le « Polittalk light », deux groupes se préparent à débattre. La mise en œuvre concrète de la stratégie énergétique 2050 dans le canton de Soleure est à la base du débat. Question de base : seriez-vous pour cette mise en œuvre dans votre canton ?		– Voir « Polittalk light »
20'-30'	Option B : En groupes, les élèves élaborent d'éventuelles mesures concrètes pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050.	Travail en groupe	– FT : La solution ?
15'	Les idées sont présentées et discutées par groupes de quatre. Chaque groupe élit ce qu'il considère comme la meilleure mesure.	Travail en groupe	
20'	Une personne de chaque groupe présente cette mesure en plénum. La classe discute des mesures en prenant compte de : <ul style="list-style-type: none">- L'efficacité- La réalisabilité- Les coûts, Etc.	Session plénière	(Tableau)



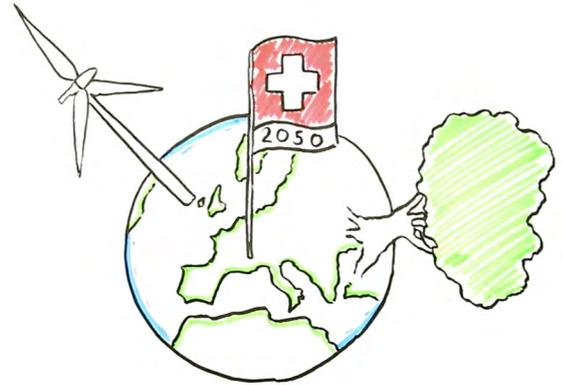
Mesures contre le changement climatique

Faut-il réagir contre le changement climatique ?

La science tente d'expliquer comment le changement climatique se produit et quelles en sont les conséquences. La politique doit décider comment réagir au changement climatique. D'une part, il s'agit de savoir s'il faut réagir et, d'autre part, comment il faut réagir.

Le changement climatique affecte le monde entier. La première conférence mondiale sur le climat s'est tenue à Genève en 1980. Depuis, il y a eu 21 conférences sur le climat.

Les résultats les plus importants sont la convention cadre sur le climat de Rio en 1992, le protocole de Kyoto en 1997 et la conférence de Paris sur les changements climatiques en 2015. Dans le cadre du protocole de Kyoto, les pays industrialisés se sont engagés à ne pas émettre davantage de CO₂ qu'en 1990. En 2015, 195 pays ont signé l'accord de Paris sur le climat. L'accord vise à garantir que la température moyenne de la terre n'augmente pas de plus de 2 °C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle.



Accords de Paris sur le climat

L'accord de Paris est un accord signé par 196 États membres de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'accord vise à garantir que la température moyenne mondiale n'augmente pas de plus de 2 °C. Pour y parvenir, chaque pays doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Chaque pays fixe ses propres objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Tous les cinq ans, les différents États doivent indiquer s'ils ont fait des progrès et dans quelle mesure.

Accords de Paris et la Suisse

La Suisse a adhéré à l'accord de Paris et s'est donc engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990 :

- Les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de moitié d'ici 2030.
- Les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 70 à 85 % d'ici 2050.

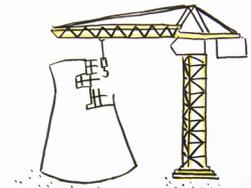
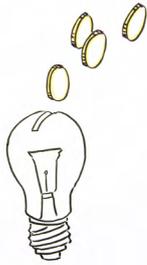
La Suisse se prépare au changement climatique. D'une part, des mesures ont été décidées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer ainsi le changement climatique (voir la stratégie énergétique 2050). D'autre part, des mesures ont été adoptées pour se préparer au changement climatique.



La solution ?

En 2017, la population suisse a accepté la stratégie énergétique 2050. Celle-ci regroupe les trois mesures suivantes :

- La consommation d'énergie devrait être réduite.
- Les énergies renouvelables devraient être fortement encouragées.
- Aucune nouvelle centrale d'énergie nucléaire ne peut être construite.



La Suisse est un État fédéral. Cela signifie que les tâches sont partagées entre les cantons et la Confédération. Les cantons sont souverains dans beaucoup de domaines. Cependant, il se peut que la Confédération édicte des règles sur comment une tâche doit être appliquée. Pour en savoir plus sur le fédéralisme, clique [ici](#).

La mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 concerne les domaines de compétences des cantons. Pour plusieurs parties de cette loi, les cantons sont directement évoqués. Par exemple, on peut lire « les cantons sont tenus de... »

Exercices

- Vous élaborez une mesure pour votre canton afin que la Suisse puisse atteindre un des trois objectifs / une partie des objectifs.
- Décidez premièrement si vous élaborez une mesure pour le premier ou le deuxième point.
- Récoltez le plus d'idées de mesures possibles sur une feuille.
- Décidez-vous pour une mesure.
- Concrétisez cette mesure. Que fait le canton ? Qu'est-ce qui doit être atteint ? Comment le CO2 est-il économisé à travers cette mesure ?
- Élaborez une liste : quels sont les avantages et les désavantages de cette mesure ?

Temps : 30 minutes

Vous vous retrouvez ensuite avec d'autres groupes. Chacun-e d'entre vous présente la mesure dans un groupe différent. Chacun-e d'entre vous devrait être en mesure d'expliquer la mesure.

A la fin, les mesures sont présentées et discutées en classe.

**FAIRE QUELQUE
CHOSE**

NE RIEN

FAIRE

**JE NE SAIS
PAS**